



PROTOCOLE SANITAIRE - Activité Basket-Ball

Ce protocole respecte les directives du ministère des Sports concernant les sports collectifs et la note fédérale du 05/10/2020 concernant les conditions de pratique du basket amateur.

Il sera revu en tant que de besoin suivant l'évolution de la situation sanitaire et la réglementation ministérielle et fédérale sur les conditions de pratique.

Pratiquants entrainements :

- **Gourde individuelle avec étiquette ou marquage au NOM-Prénom du pratiquant**
- **Lavage des mains ou gel hydro-alcoolique** obligatoire avant le début de la séance (le club fournit le gel hydro-alcoolique)
- Pas de serrage des mains ni d'embrassade entre les pratiquants ni avec l'encadrant
- **Utilisation des chasubles individuels qui ont été distribués**
- Accès aux toilettes autorisé mais uniquement après accord de l'encadrant qui veillera à en limiter l'accès à 1 seule personne simultanément.
- **Arrivée par la porte d'entrée, départ par la porte de secours**
- **Utilisation des vestiaires autorisée mais limitée à 4 personnes simultanément**

La porte d'entrée sera fermée 10 minutes après l'heure d'accueil de début de séance.

Entraînement à huis clos : l'accès est limité aux seuls pratiquants.

Encadrement :

- Port du masque conseillé pendant la séance
- **Lavage des mains ou gel hydro alcoolique avant chaque début de séance**
- **Règle de distanciation de 2 m pendant toute la séance**
- Contrôle de l'accès individuel aux toilettes
- **Désinfection des ballons et du matériel entre chaque séance**
- **Tenue du planning de présence par séance**
- **Fermeture de la porte d'entrée 10 minutes après l'heure d'accueil de début de séance**

Toute personne présentant des symptômes référencés dans le cadre du COVID 19 se verra refusé l'accès à la salle et/ou devront le signaler par mail ou SMS aux encadrants afin d'établir une possible liste de contacts en cas de diagnostic avéré. En cas de suspicion, l'encadrant pourra être amené à contrôler la température du pratiquant qui sera isolé du groupe en cas de fièvre en attendant qu'un parent puisse l'emmener s'il ne peut repartir par ses propres moyens.

Matches

- **Port du masque non obligatoire pour les coaches et les joueurs présents sur le banc**
- **Port du masque obligatoire pour les officiels de table**
- **Lavage des mains ou gel hydro alcoolique avant et après la rencontre**
- **Désinfection des ballons et du matériel après la rencontre**
- **Accès aux vestiaires autorisé sous couvert du respect des mesures imposées par la collectivité**
- **Accueil du public autorisé : port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans**
- **Pas de distanciation physique dans les tribunes**
- **Bar ouvert**